

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ATE

Néant ☐ *

		Exercice N				Total			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL			
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres Produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	47 881	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX		
	Salaires et traitements *						FY	60 815	
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	108 696	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-108 696	
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	100 000	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	100 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	100 000		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-8 696		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. ATE</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	7 350 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	7 350 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	828 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	828 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	6 522 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	164 486	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	7 450 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 101 182	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	6 348 818	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)									1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)									1K	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)									1X	
	(9)	Dont transfert de charges									RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)									RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9									A3	
		dont cotisations facultatives Madelin A7									A4	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8										
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Cession 26100000-1-500 PARTS SOCIALES									345 000		
	Cession 26100000-2-700 PARTS SOCIALES									483 000		
vente parts bimbo										7 350 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N		
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. ATE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 99 chemin du Vieux Moulin 40600 BISCARROSSE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 50279272400010		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 30/09/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC.IIF IMMOBILISABLES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC	
		Frais de développement*	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AX	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	4 007 800
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BI	BI	
		TOTAL (II)	BJ	BK	4 007 800
AC.IIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 096 227
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	2 251 076	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 648	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 348 951	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	7 356 751	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. ATE

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	345 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	34 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	273 502
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 348 818
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	7 001 819
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	38 584
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 134
	Dettes fiscales et sociales	DY	194 214
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	120 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	354 932
	Ecarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL (V)	EE	7 356 751
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		
REINVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	354 932
		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A T E

Société à Responsabilité Limitée au capital de 345 000 €uros
Siège : 99 chemin du Vieux Moulin
40600 BISCARROSSE
R.C.S. de MONT DE MARSAN N° 502 792 724

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21.03.2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 6 348 717.78 € de la façon suivante :

- Aux associés à titre de dividende237 000.00 €
- Le solde au poste « Autres réserves »6 111 717.78 €

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé approximativement à 687 €uros par part. Il est mis en paiement ce jour.

Il est rappelé qu'il est appliqué sur le montant brut des dividendes distribués un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux de 30 % se décomposant en taux forfaitaire d'IR de 12,8 % auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux global de 17,2 %.

Ce PFU est payable lors du paiement des dividendes.

Le bénéficiaire du dividende pourra opter lors de sa déclaration de revenus incluant les dividendes ici distribués soit pour le PFU au taux de 30% (qu'il a déjà versé) et alors il ne bénéficiera pas de l'abattement de 40 %, soit pour l'application du barème progressif par tranche si ce mode de calcul lui est plus favorable avec application de l'abattement forfaitaire de 40 %.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

L'Assemblée générale décide de faire prendre en charge par la société les éventuelles cotisations sociales afférentes aux dividendes perçus par les associés relevant du régime des travailleurs non-salariés.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les montants des dividendes mis en distribution au cours des trois précédents exercices ont été les suivants :

<i>EXERCICES clos en</i>	<i>Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %</i>
<i>2022</i>	<i>406 800 €</i>
<i>2021</i>	<i>34 500 €</i>
<i>2020</i>	<i>34 500 €</i>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Eric LALAGÜE
Le gérant